



Pascal LAMY  
Director-General

18 novembre 2009

Madame/Monsieur le Ministre,

Dans moins de deux semaines, nous nous réunirons à Genève pour la septième Conférence ministérielle de l'OMC. Ce sera pour nous l'occasion d'examiner le fonctionnement du système commercial multilatéral ainsi que les activités de l'OMC, y compris le Programme de Doha pour le développement (PDD) et la contribution de l'OMC à la reprise économique, à la croissance et au développement.

Nous aurons ainsi l'occasion, pour la première fois depuis quatre ans, d'examiner tout l'éventail des responsabilités de l'OMC, aussi bien le suivi et la surveillance des politiques commerciales et le rôle de l'Organisation dans la gouvernance mondiale que les accessions, le mécanisme de règlement des différends, le programme de l'Aide pour le commerce et, surtout, le mandat de négociation, le PDD.

Pour contribuer à ces discussions, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel pour 2009 intitulé "Tour d'horizon de l'évolution de l'environnement commercial international", établi conformément à la section G du Mécanisme d'examen des politiques commerciales. Le rapport contient un examen des résultats obtenus par l'OMC pendant une période de tension extraordinaire pour l'économie mondiale. Il analyse aussi un certain nombre de facteurs qui détermineront le commerce international à l'avenir.

Je vous laisse le soin de découvrir dans le rapport l'évolution du commerce et les faits nouveaux relatifs au commerce intervenus au cours des 12 derniers mois. D'une manière générale, je pense que, dans les circonstances économiques et financières extraordinaires que nous avons connues, la gestion des politiques commerciales est allée globalement dans la bonne direction, grâce aussi bien à la maturité de la réponse politique que les pays développés et pays en développement ont apportée à la crise qu'à la sécurité et à la stabilité assurées par les règles de l'OMC. L'économie mondiale n'a pas subi une flambée de protectionnisme. Il y a eu cependant quelques dérapages qui pourraient rendre la reprise plus difficile. De nombreux Membres ont aussi pris des mesures de libéralisation et de facilitation des échanges. Dans l'ensemble, le degré d'ouverture aux échanges de l'économie mondiale est aujourd'hui à peu près le même qu'avant le début de la crise. Toutefois, même si le plus dur est peut-être derrière nous, les effets économiques de la crise – en particulier le chômage – se feront encore sentir pendant des mois. Les pays à faible revenu sont toujours dans une situation exceptionnellement difficile, sans que de véritables filets de sécurité économiques ou sociaux aient été mis en place pour leur permettre de surmonter les chocs extérieurs qu'ils subissent actuellement. Nous devons donc rester vigilants.

Les événements des 12 derniers mois ont mis à l'épreuve les disciplines de l'OMC à bien des égards, et des faiblesses sont apparues. Celles-ci sont décrites dans le présent rapport ainsi que dans d'autres documents établis pour la Conférence. Selon moi, elles méritent votre attention au cours des séances de travail de la Conférence. Examiner ensemble plusieurs de ces questions nous aidera à maintenir en bon ordre notre maison commune.

/...



Il s'agira tout d'abord de renforcer les systèmes d'information de l'OMC sur les politiques commerciales et de les doter de moyens permettant aux Membres d'envisager l'avenir et d'anticiper suffisamment tôt les difficultés. Les 12 derniers mois nous ont appris combien il importait d'avoir des renseignements complets, exacts et actualisés sur l'évolution des politiques commerciales pour que les Membres puissent en évaluer l'incidence sur le système commercial multilatéral. Vous avez à votre disposition de nombreux systèmes d'information sur les politiques commerciales, par le biais de l'Organe d'examen des politiques commerciales, de tous les conseils et comités de l'OMC, et de systèmes électroniques tels que la Base de données intégrée. Il serait bon d'examiner comment rendre ces systèmes plus complets et plus cohérents, voire améliorer l'accès du public à ces renseignements. Les travaux sur ces questions ont commencé en 2009. Je pense qu'une orientation politique de votre part contribuerait utilement à élever le niveau de nos efforts collectifs en 2010, pour ce qui est d'améliorer aussi bien les systèmes d'information que les mécanismes de suivi fondés sur ces systèmes.

Un deuxième point à examiner concerne les Accords commerciaux régionaux (ACR). Je pense qu'il serait utile de réfléchir aux moyens d'encourager la convergence entre les ACR et le système commercial multilatéral. Certains aspects de cette question font déjà l'objet de négociations dans le cadre du PDD, même s'il faut reconnaître qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès. Par ailleurs, le Mécanisme pour la transparence des ACR, établi en décembre 2006, fournit des renseignements factuels sur les nombreux ACR en vigueur. Je pense que des orientations de votre part permettraient utilement de savoir comment mieux rassembler les renseignements concernant les ACR et mieux évaluer les points communs et les différences entre leurs principales caractéristiques et leurs principaux instruments de politique générale.

Le troisième point concerne le resserrement du lien entre la politique commerciale et le renforcement des capacités commerciales: le programme de l'Aide pour le commerce. Nous pourrions réfléchir ensemble aux moyens de faire en sorte que l'intégration du commerce dans les programmes d'aide au développement se poursuive et d'assurer le financement futur à un moment où les trésors publics pâtiennent de la crise.

L'amélioration de l'information et de la capacité de suivi ne peut pas, bien entendu, compenser les faiblesses des règles commerciales fondamentales. Globalement, les règles de l'OMC ont résisté à l'épreuve des 12 derniers mois, mais certaines faiblesses sont devenues apparentes. L'une d'elles est l'écart important qui existe actuellement entre les niveaux consolidés et les niveaux appliqués des mesures commerciales de la plupart des Membres. Cette question est traitée dans le cadre des négociations du PDD. Plus il faudra de temps pour conclure ces négociations, plus la police d'assurance de l'OMC qui garantit la stabilité et la prévisibilité de l'accès aux marchés pour les gouvernements comme pour les négociants restera insuffisamment souscrite. D'autres domaines de l'élaboration des politiques qui ont été mis en lumière dernièrement sont les marchés publics et les subventions, qui ont joué un rôle de premier plan dans les réponses de beaucoup de gouvernements à la crise économique et financière. Ces questions méritent aussi notre attention.

Pour l'avenir, de nombreuses incertitudes pèsent sur l'environnement commercial d'après crise. J'ai souligné certaines d'entre elles dans la deuxième partie de mon rapport. On ne sait pas très bien dans quelle mesure, ni quand, l'intégration économique mondiale reprendra. L'environnement macro-économique pose plusieurs questions importantes, de même que les effets du renforcement de la réglementation financière et la fragmentation des processus de production. De plus, lorsque les temps sont difficiles, on ne peut pas tenir pour acquis que le public se montrera favorable au commerce.

/...

Sur un plan plus général, l'évolution des perspectives commerciales ne peut pas être dissociée des autres grandes préoccupations économiques et politiques internationales. L'exemple qui retient le plus l'attention est, bien entendu, le défi que constitue la lutte contre le changement climatique, mais il faut aussi mentionner, entre autres, la tendance à la hausse, depuis 2003, des prix des produits alimentaires, de l'énergie et des ressources naturelles.

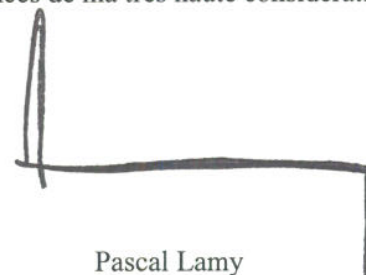
Conclure et mettre en œuvre rapidement le Programme de Doha pour le développement c'est la contribution que l'OMC peut le plus aisément apporter à la reprise économique sur une base susceptible d'assurer une croissance au bénéfice du plus grand nombre. Cela équivaldrait à un programme de relance de l'économie mondiale qui pourrait contribuer à créer des emplois de qualité sans devoir être financé par les trésors publics des pays. Cela permettrait d'actualiser et de renforcer les règles et disciplines de l'OMC comme repère contre le protectionnisme et de mieux les adapter aux défis commerciaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Cela concrétiserait les aspirations en matière de développement qui vous sont communes. C'est aussi le pas à faire dans la bonne direction pour renforcer le système commercial multilatéral, qui nous a si bien servis au cours des 60 dernières années. Cela enverrait certainement un message très positif, indiquant que la coopération internationale reste la meilleure solution pour relever les défis au niveau mondial.

Ces derniers mois, quelques progrès modestes mais nécessaires ont été faits dans les négociations. Il faut cependant sérieusement accélérer les choses si l'on veut conclure le Cycle en 2010, comme c'est l'objectif. Nous avons encore deux semaines de travaux au niveau des hauts fonctionnaires d'ici la fin de l'année, la première commençant le lundi 23 novembre. Il vous appartient de faire en sorte que les participants arrivent avec les instructions nécessaires pour réduire les divergences qui subsistent entre les positions de négociation. Cela nous permettra de faire le point de la situation au début de l'année prochaine et de définir la marche à suivre pour l'approche finale d'un accord. Un message de détermination de votre part à la Conférence ministérielle sera essentiel pour consolider notre résolution de conclure le Cycle et pour marquer un effort collectif vers une reprise durable. C'est un effort dont le monde ne peut pas se permettre d'être privé.

Notre réunion a lieu une semaine seulement avant la Conférence de Copenhague sur le changement climatique. La question fondamentale à laquelle nous devons répondre est de savoir comment préserver et protéger nos biens publics mondiaux. Il y a là matière à réflexion.

Je me réjouis de vous voir à Genève.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized capital 'P' followed by a horizontal line that ends in a vertical stroke.

Pascal Lamy